

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 119

Octobre 2023



Le Conseil Municipal des Enfants 2023 - 2024



 Panneau
Pocket





Edito		p.3
Mairie		p.4
Urbanisme		p.8
Travaux		p.10
Enfance & jeunesse		p.11
Focus		p.14
Bon à savoir		p.14
Culture & animation		p.18
CAMVS		p.24
Agenda		p.24

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
 Courriel : contact-mairie@boissiselabertrand.fr
 Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 18 h
 Mardi de 9 h à 12 h
 13 h 30 à 18 h
 Mercredi de 9 h à 12 h
 Jeudi de 9 h à 12 h
 13 h 30 à 18 h
 Vendredi de 9 h à 12 h

Boissise 'MAG
Votre magazine d'information municipal de Boissise-la-Bertrand
 www.boissise-la-bertrand.fr n°119
 Octobre 2023

Octobre 2023- n°119



Le Conseil Municipal des Enfants 2023 - 2024

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires



**Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,**



Nous voici déjà bien avancés dans la saison de l'automne, mais, le climat n'a pas été de toute quiétude cet été nous infligeant alternativement des périodes de pluie et de sécheresse. D'ailleurs, nos jardins ne sont pas restés aussi verts depuis bien longtemps et leur entretien a demandé à tout un chacun plus d'effort que lors des années précédentes.

Début septembre, une nouvelle rentrée des classes s'est effectuée et après quelques dysfonctionnements la première semaine, nous avons accueilli deux nouvelles professeures et un nouveau directeur. Je leur souhaite au nom de tous la bienvenue à l'école des Fontaines.

A la suite de la rentrée, un nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a été mis en place. Ils ont plein de projets à vous faire découvrir et leur première intervention aura lieu lors de la cérémonie du 11 novembre.

Cet automne a vu également une avancée certaine quant au projet de champ photovoltaïque dont l'enquête publique vient de se terminer. Je remercie les Boissisiens qui se sont exprimés et ont montré leur adhésion à ce projet qui devrait voir le jour courant de l'année prochaine.

Dans les pages de ce journal, le dernier épisode de la série : « A la découverte de nos agents municipaux » vous est présenté avec un trombinoscope final pour que vous puissiez mieux les connaître et reconnaître. Ils sont vos interlocuteurs quotidiens et je tiens à les féliciter pour leur implication et leur professionnalisme dans leur travail au service de tous.

Bonne lecture.

Olivier DELMER
Maire de Boissise-la-Bertrand

Elections sénatoriales

Les élections sénatoriales se sont déroulées le dimanche 24 septembre 2023. En Seine-et-Marne, le scrutin indirect à la proportionnelle a permis d'élire six sénateurs.

- Anne CHAIN-LARCHER
- Pierre CUIYPERS
- Aymeric DUROX
- Vincent EBLE
- Marianne MARGATE
- Louis VOGEL



Repas de Noël ou colis pour nos aînés ?

N'oubliez pas votre réservation ! A vous de choisir !

A l'occasion des fêtes de Noël, la commune est heureuse de réunir, comme chaque année, ses seniors âgés de 70 ans et plus, ainsi que leur conjoint.e, autour d'un repas festif suivi d'un après-midi dansant, le :

Samedi 16 décembre 2023 à 12h
Salle de la Recellerie

Les personnes qui ne peuvent pas participer à cette fête se verront offrir, sur réservation écrite, un panier garni qui sera distribué à la mairie le :

Mercredi 13 décembre 2023 de 9h30 à 12h

N'hésitez pas à vous inscrire à l'aide du bon de réservation disponible à la mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune. Le document complété est à déposer à la mairie avant le :

Vendredi 03 novembre 2023.

Passé ce délai, nous ne pourrions accepter aucune nouvelle inscription.



Carnet de l'état civil

Le conseil municipal,

souhaite la bienvenue à :

- Lana, Audrey, Melanie DESART née le 26 juillet 2023.
- Charly, Cassie MORISSET née le 23 août 2023.
- Clément, Antonio, Manuel, Marco DA SILVA FERNANDES né le 29 août 2023

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- Saïd KERMOUNE décédé le 10 septembre 2023.
- Agnès Andrée Cécile POIRIER décédée le 16 septembre 2023.

La publication d'informations relatives à l'Etat civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.



Les services de la mairie, épisode 3 : A la découverte des services scolaires et périscolaires, suite et fin

Catherine, en tant qu'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Mon métier est particulier dans la mesure où j'interviens à la fois dans le champ scolaire et périscolaire. En tant qu'agent territorial, je suis placée sous l'autorité hiérarchique du maire et sur le temps scolaire sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'école.

Pendant le temps scolaire, j'apporte une assistance à l'enseignante de la petite section de maternelle pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants.

J'aide les enfants à s'habiller, je contribue à l'acquisition de leur autonomie et m'assure de leur bien-être tout au long de la journée. Je les surveille aussi pendant leur sieste.

Enfin, je prépare et assure la propreté des locaux et du matériel, réservés à la classe de maternelle.

Pendant le temps périscolaire, je participe à la surveillance et à l'animation lors de l'accueil du matin (avant l'ouverture de l'école) et pendant la pause du midi (au cours de la restauration et de la récréation). Je travaille en collaboration avec ma collègue Marylin qui va vous détailler, à son tour, ses activités.

Marylin, c'est à vous de nous éclairer sur vos missions.

En effet, je suis présente dès le matin pour accueillir, avec Catherine, les enfants inscrits au service pré-scolaire.

Quand l'école commence, je me dirige vers le restaurant scolaire. Je contrôle les livraisons, prépare les repas dans les respects des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire de la restauration collective, dresse les tables puis assure les services successifs de restauration.

Ensuite, j'entretiens les locaux et le matériel du restaurant scolaire.

Toutes deux assurent d'autres missions comme la gestion du stock des produits d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux, des produits pharmaceutiques pour les « petits bobo », le lavage du linge,

Leur polyvalence et adaptabilité sont nécessaires au bon fonctionnement des services scolaires et périscolaires.

A noter que la commune a fait le choix de renforcer l'équipe communale avec 4 agents en déléguant une partie de l'animation à un prestataire extérieur « La ligue de l'enseignement 77 » pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi, pendant les périodes scolaires.

Les agents territoriaux à votre service



Marylin et Catherine



Anne-Sophie, Isabelle et Ludivine



Bilal, Gabriel et Yannick

Remise des livres

Les élèves de CM2 de l'année scolaire 2022-2023 se sont retrouvés vendredi 22 septembre à la mairie de Boissise-la-Bertrand pour la remise de livre, pour leur entrée en 6^{ème}.

Nous les félicitons pour leur excellent travail et pour certains leur participation active au Conseil Municipal des Enfants.

« Le grand livre des Pourquoi Comment » leur a été remis par Monsieur le Maire Olivier Delmer assisté par Madame Magali Szeszak, adjointe à la jeunesse et Madame Annie Sirolli, déléguée au CME . A l'heure du numérique, le livre reste un symbole de plaisir, de connaissances, de curiosité, de partage. Il peut nous accompagner quelques années, voire toute notre vie !

Nous souhaitons à ces enfants une belle réussite.



La ville récompensée par le trophée Zéro Phyt'Eau

La cérémonie de remise des trophées Zéro Phyt'Eau organisée par le Département de Seine-et-Marne avait lieu le 22 septembre 2023 à Meaux lors du Forum départemental de l'eau.

La commune de Boissise-la-Bertrand était heureuse de faire partie des 12 communes de Seine-et-Marne récompensées cette année dans ce cadre.

Ce trophée récompense les communes ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de l'ensemble de leurs espaces publics. Il est également demandé aux communes lauréates de s'engager à maintenir dans le temps ces modes d'entretien alternatifs sans pesticides.

Bravo à nos agents municipaux qui travaillent dans le plus grand respect de l'environnement et de la préservation de la biodiversité, sans qui cette récompense n'aurait pas été possible.



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre, c'est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la paix et malheureusement d'actualité avec les conflits en Ukraine et au Moyen Orient. Par son ampleur, la guerre de 1914-1918, conflit si meurtrier, a marqué de son empreinte le XX^e siècle et l'écho de la Grande Guerre résonne encore aujourd'hui dans la mémoire collective !

La municipalité convie tous les Boissisiennes et Boissisiens à rendre hommage à nos concitoyens morts pour la France, à 12h au monument aux morts.

La cérémonie du souvenir sera suivie du verre de l'amitié offert par l'association des anciens combattants.



Le devenir de l'ancienne carrière (1), suite.....

Dans le précédent numéro du Boissise'Mag (n°118), nous avons relaté certaines contraintes qui pèsent sur le projet de centrale solaire. Si l'on extrapolait l'ensemble des contraintes écologiques à respecter, aucun projet ne pourrait voir le jour ! Il est vrai que l'activité humaine impacte la nature, mais il faut trouver un juste milieu.

Néanmoins, nous faisons avancer le projet ; quatre étapes administratives sont en cours :

- La Mission Régionale d'Autorité Environnementale, qui a formulé un avis sur le projet, auquel nous devons répondre.
- Les « Personnalités Publiques Associées (PPA) », c'est-à-dire : l'Etat (urbanisme), la direction de l'Environnement, la Région Ile-de-France, le Département 77, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la Chambre des Métiers, la commune de Boissettes, donnent aussi leur avis.....Le débat a eu lieu le 15 septembre matin, nous devons répondre aux objections formulées.
- La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) s'est exprimée aussi le 15 septembre ; de même, nous devons répondre aux objections formulées.
- Enfin, l'enquête publique qui se déroule du 20 septembre 2023 au 20 octobre 2023, destinée à recueillir l'avis des Boissisiens et de quiconque extérieur à la commune. Nous aurons aussi à répondre à ces avis. Tout n'est pas négatif et l'on peut supposer que bon nombre de Boissisiens exprimeront un avis favorable.

Auprès des autorités qui ont à juger de notre projet, nous avons rappelé la philosophie de notre commune concernant l'aménagement de notre territoire :

- Préserver le caractère « village » de la commune pour le bien vivre de ses habitants.
- Respecter les objectifs d'urbanisation demandés par l'Etat.
- Préserver la nature.
- Trouver une utilité collective aux espaces non urbanisés ; en zone agricole par un élevage de bovins après l'arrêt de la culture céréalière sur un sol ingrat pour épargner la nappe phréatique.
- Production d'eau potable pour la région de Melun (usine d'eau traitant l'eau à partir des forages en forêt et à partir d'une prise d'eau de Seine).
- Pour l'ancienne carrière, nous avons écarté l'idée d'installation d'un golf, et nous proposons comme utilité collective, de participer à l'effort de production d'énergie décarbonnée.
- Le conseil municipal (délibération du 20 décembre 2020) a validé le principe du projet de centrale photovoltaïque sur la partie nord de la zone dite des « Fouilles » et l'engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mis en compatibilité du PLU.
- Ce projet va permettre de valoriser ce terrain en friche qui a été remblayé et déclaré inapte à la mise en place d'un projet agricole.

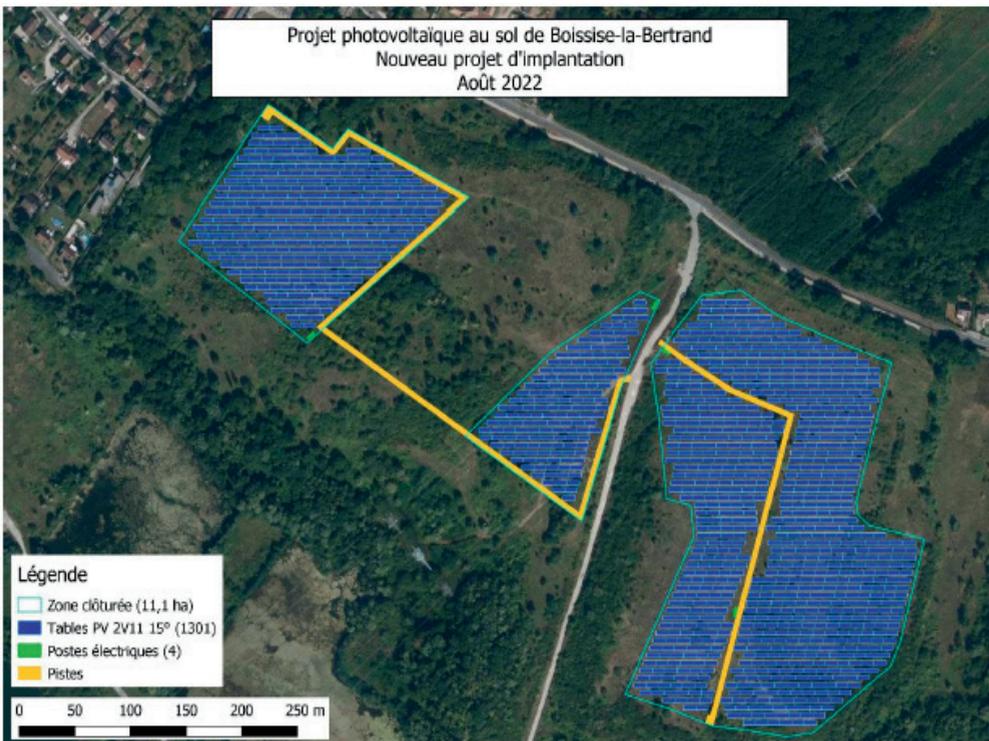
Concrètement, le projet en cours d'examen se présente sous la forme de deux dossiers :

- 1. La mise en compatibilité du PLU par rapport à ce projet d'installation.
- 2. Le permis de construire proprement dit (2ème permis de construire déposé en janvier 2023, faisant suite à une première version en 2021).

Nous limitons aujourd'hui notre exposé à certaines évolutions apportées au projet initial en évoquant les compléments d'étude naturaliste.



- **Cinq nouveaux passages en 2022** s'ajoutant aux dix passages réalisés en 2020
- **Prospection complémentaire** sur les amphibiens, les insectes, les chiroptères et l'avifaune
- Renforcement des mesures d'évitement par la **réduction de la surface d'implantation**
- **Mise à jour de l'étude** concernant la méthodologie (inventaires, évaluation des zones humides ...)



- 11,1 hectares clôturés (-35%)
- Puissance : 11,8 Mwc
- 4 postes électriques, 1233 m de piste
- Production: 12,7 GWh (soit équivalent conso d'environ 7 000 habitants)
- **Réduction d'un tiers de la surface d'implantation**

Les performances du projet sont décrites dans le tableau ci-dessous, où l'on constate que les concessions faites à l'écologie ont réduit de 30% la capacité de production de la centrale électrique.

	Projet 2021	Projet 2023
Puissance crête	16,25 Mwc	11,8 Mwc
Energie annuelle produite	17,8 Gwh	12,7 Gwh

Dans un prochain numéro du Boissise'Mag, nous évoquerons les modifications architecturales, les mesures environnementales ainsi que les mesures paysagères.

L'entretien des plantations

Ce n'est pas la première fois qu'un rappel est fait sur ce sujet. Malheureusement, certains font les sourds et se mettent en désaccord envers la loi.

La pousse des végétaux est plus ou moins conséquente, bien entendu, en fonction de la météo. Son entretien doit suivre cette évolution et non pas seulement annuellement.

Nous avons observé que des situations particulièrement dangereuses se sont développées, notamment au droit des voies publiques (panneaux de signalisation cachés, débordement sur la chaussée, rétrécissement des largeurs de trottoir, branches touchant les réseaux aériens, ...).

Il est nécessaire aux riverains concernés de faire disparaître ces situations car en cas de problème, leur responsabilité serait engagée. Il faut savoir que la commune peut, en cas de nécessité de sécurité, faire exécuter les travaux aux frais des intéressés et sans avoir besoin de leur accord. Les sommes correspondantes leur seraient réclamées directement par le Trésor Public.

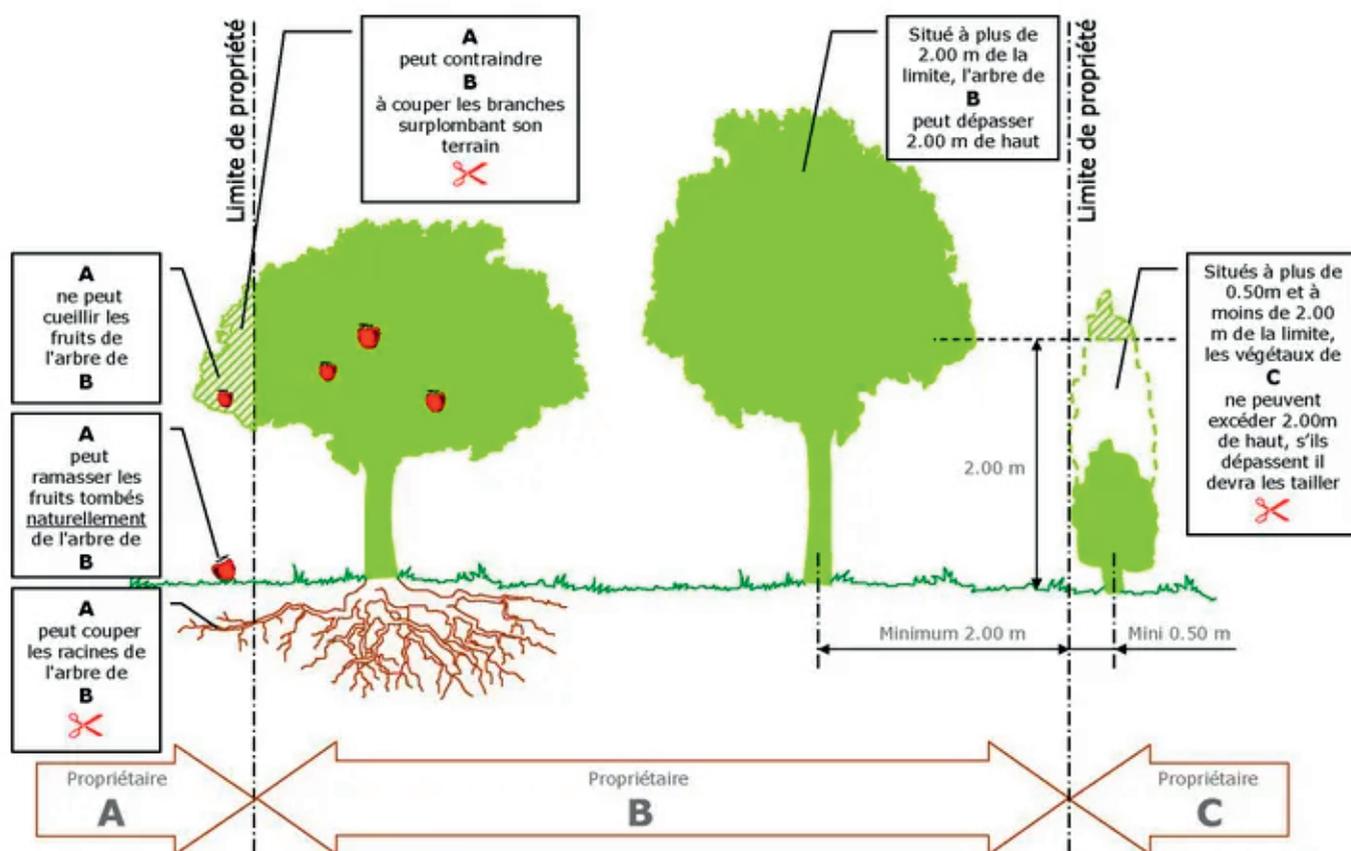
Afin de vous éviter ces désagréments, votre mairie vous invite à vous faire connaître rapidement si vous avez des questions ou si vous souhaitez être orientés vers une entreprise spécialisée.

Au niveau du domaine privé, tout propriétaire doit tailler ses arbres, arbustes et arbrisseaux qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Ces plantations ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur si elles se trouvent à moins de deux mètres des limites séparatives. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué

Contrairement aux branches, le voisin a le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur son terrain.

Nous vous demandons, pour le bien de tous, de respecter au mieux ces règles surtout en ces périodes où la végétation est assez dense.

Toutes les règles en image



Rentrée scolaire et organisation du périscolaire

L'heure de la rentrée a sonné, à nouveau, les cris d'enfants retentissent dans la cour de l'école, les 116 petits écoliers de nos villages ont retrouvé cartables et camarades.

C'est également une rentrée toute particulière, un nouveau départ pour notre petite école. Après plusieurs décennies de direction, Mme Ratsimbazafy a cessé ses fonctions.

Nous accueillons trois nouveaux enseignants, M. Rousselin en tant que nouveau directeur, Mme Laigle et Mme Prifugard. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous leurs souhaitons la bienvenue.

Comme un changement n'arrive jamais seul, une toute nouvelle équipe pour l'aide aux devoirs est constituée. Nous les remercions. Ce petit groupe de bénévoles est animé par l'envie de partager leurs connaissances et de soutenir les enfants dans leur réussite.

L'équipe d'animation dirigée par Camille, accueille nos petits Boissisiens sur les temps du périscolaire et du mercredi. Des idées plein la tête, nous vous assurons que nos enfants vont s'y amuser !

Comme tous les ans, nous sommes déjà sur l'organisation des projets pour le développement des enfants et le plaisir des plus grands. Le CME, chargé de projets intergénérationnels et civiques vient d'être élu.

Nous pouvons également vous annoncer le partenariat avec « Sport Famille Plaisir » pour accueillir à Boissise-la-Bertrand, vos enfants pendant les prochaines petites vacances scolaires. Nous comptons sur votre participation pour pérenniser cette solution de garde à la fois sportive et ludique au sein du village.

L'inscription est à faire via le site www.sport-famille-plaisir.fr



Mme Prifugard, Mme Laigle, Mme Gille, Mme Lemorvan, Mme Sarloute (décharge du directeur les vendredis) et M. Rousselin



Mathilde, Camille, et Emeline

Après-midi jeux à la résidence Malka

Les enfants inscrits au périscolaire ont été invités par les pensionnaires de Malka à un après-midi autour des jeux de société. Un joli moment de partage intergénérationnel. Les sourires étaient sur tous les visages.

Vivement le prochain rendez-vous !!!



Elections du CME 2023 2024

Le Conseil Municipal des Enfants est représentatif des enfants de Boissise-la-Bertrand et de Boissettes, 4 filles et 4 garçons, parité naturellement respectée.

Ont été élus lors de la séance d'installation le 5 octobre :

Hanna Gauvin Maire, Alexandre Garault 1er adjoint, Milane Francineau-Croutte 2e adjoint, Léo Barloy-Dufour, Fanny Jaillet, Alice Julien Elyne Ollivier et Nadir Ramdani conseillers municipaux.

Leurs projets sont tournés principalement vers l'environnement et la solidarité.

Nous leur souhaitons une belle année !



Nouveau à Boissise !!

Centre de vacances « SPORT FAMILLE PLAISIR »

Le Centre de Vacances « SPORT FAMILLE PLAISIR » s'installe à Boissise-la-Bertrand pour les vacances scolaires.

Il est ouvert à TOUS LES ENFANTS de BOISSISE et de BOISSETTES !

Viens découvrir, créer, t'amuser et apprendre grâce à des thèmes pédagogiques et ludiques, avec un thème pour chaque semaine de vacances scolaires.

Pour les petits (4-6 ans) ou les plus grands (7 ans et +) les thèmes sont pensés pour toi !

TARIFS

+ FACILE
+ RAPIDE



INSCRIPTION & PAIEMENT
FAITES-LE EN LIGNE

SANS REPAS : -3€/JOUR
2^{ème} ENFANT : -15%
3^{ème} ENFANT MOINS : -30%

et sur www.sport-famille-plaisir.fr

RESSOURCES ANNUELLES du foyer	SEMAINE DE 5 JOURS	SEMAINE DE 4 JOURS (avec 1 jour férié)	JOURNÉE	SÉJOUR ÉTÉ	BIVOUAC
Inférieures à 13 000 €	90 €	72 €	25 €	300 €	160 €
De 13 001 à 20 000 €	105 €	85 €	28 €	320 €	180 €
De 20 001 à 29 000 €	115 €	93 €	30 €	330 €	190 €
De 29 001 à 35 000 €	125 €	101 €	32 €	340 €	200 €
Supérieures à 35 000 €	135 €	109 €	34 €	350 €	210 €

LIEU DES ACTIVITÉS

Ecole primaire Les Fontaines
6 rue de la Fontaine la Reine
BOISSISE-LA-BERTRAND






<https://sport-famille-plaisir.fr/vat-spf/>

La Fondation L'Oréal et l'UNESCO récompensent une jeune chercheuse originaire de Boissise-la-Bertrand

Cette jeune chercheuse s'appelle **Fanny Chasseloup**. Elle a reçu, le 11 octobre à Paris, le **prix Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science**.

Ce prix est destiné à valoriser les réalisations de jeunes femmes à l'orée de leur carrière scientifique.

Fanny est récompensée dans la catégorie Biologie moléculaire, son prix s'accompagne d'une dotation financière de 20 000€ qui lui permettra d'avancer dans ses travaux, d'acquérir de nouvelles compétences, de se déplacer dans le monde pour participer à des conférences internationales.



Son parcours :

Elle a grandi à **Boissise-la-Bertrand**, puis a fait son lycée à Melun, au lycée Jacques Amyot. Elle rentre souvent retrouver ses amis d'enfance. Elle étudie la biologie moléculaire.

Lors de ses études de médecine, Fanny prend conscience que soigner les patients ne lui suffit pas. Elle veut aussi comprendre les mécanismes profonds de leur maladie. Elle décide donc de faire de la recherche en endocrinologie en plus de ses études de médecine.

Aujourd'hui cheffe de clinique universitaire - assistante hospitalière à l'hôpital Bicêtre, elle consacre 50 % de son temps à l'enseignement et à l'étude des maladies endocriniennes, au sein de la faculté de médecine et de l'unité INSERM « Physiologie et Physiopathologie Endocriniennes »

Félicitations Fanny !

Infos pratiques déchèterie

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

Vous n'avez pas de carte !

Pour une première visite en déchèterie, vous devez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de six mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ...).

Une carte nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.



La collecte des déchets verts :

Pendant la saison d'hiver, la collecte des déchets verts est interrompue. Le dernier ramassage de l'année s'effectuera le mercredi 29 novembre et la reprise aura lieu le mercredi 3 avril 2024.

Le Pass'Sport revient !

Lancé par le ministère des sports, le Pass'Sport a été reconduit pour la saison 2023/2024.

Toutes les informations sur le Pass'Sport peuvent être retrouvées sur le portail utilisateurs : www.pass.gouv.fr



Le Pass'Sport qu'est-ce que c'est ?



Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés. Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes.

Il s'agit aussi d'un soutien au **secteur sportif** pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription.

C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires suivants :

- Les **jeunes de 6 à 17 ans révolus** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les **jeunes de 6 à 19 ans révolus** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les **jeunes de 16 à 30 ans** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les **étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les **associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les **associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand** (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Salon de la Gastronomie

Le Salon de la gastronomie du Mée-sur-Seine revient comme chaque année les 10, 11 et 12 novembre 2023 au MAS (800 avenue de l'Europe) pour trois jours d'animations, de dégustations et de shows autour de la gastronomie.

Vous retrouverez une cinquantaine d'exposants dès 14h00 le vendredi, des démonstrations, un grand espace restauration et un concours de cuisine et des arts de la table qui participent à la renommée de ce Salon à dimension intercommunale.

Le concours de la meilleure bûche de Noël de l'agglomération laissera sa place au premier concours régional du meilleur macaron d'Île-de-France, ouvert uniquement aux professionnels et organisé en partenariat avec La Maison de la Boulangerie de Seine-et-Marne.

Infos et renseignements au 01 64 87 55 20/21.



Bien circuler à trottinette électrique

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

CASQUE RECOMMANDÉ

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE*

SYSTÈME DE FREINAGE OBLIGATOIRE*

CATADIPOTES ARRIÈRES ET LATÉREAUX OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*

1 PERSONNE -12 12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIGADE)

Jours des messes

La messe à Boissise-la-Bertrand : le samedi précédant le 4e dimanche du mois à 18h, soit : les 21 octobre, 25 novembre et 23 décembre (sous réserve des célébrations de Noël).

Besoin d'une pharmacie de garde ?

Rendez-vous sur le site : <https://monpharmacien-idf.fr>

Les gardes des dimanches et jours fériés sont ouvertes aux mêmes horaires que les jours en semaine.

La nuit, pour des raisons de sécurité, les gardes sont effectuées « à rideau fermé ».

Les conditions d'accès sont plus strictes :

- Vous devez prévenir la police ou la gendarmerie qui prendra contact avec le pharmacien pour ouvrir le rideau et dispenser les médicaments.
- Vous devez détenir une ordonnance.



monpharmacien-idf.fr



SignalConso : Vous connaissez ?



SignalConso est un service public gratuit pour permettre aux consommateurs de signaler les problèmes rencontrés avec les entreprises.

Comment ça marche ?

1. Vous avez rencontré un problème avec un professionnel, un commerce, en magasin ou sur internet ?

En tant que consommateur, vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso.

Vous n'êtes pas sûr que ce soit un problème ? SignalConso vous guide afin de savoir si vous pouvez déposer un signalement. Si ce n'est pas le cas, on vous expliquera pourquoi !

2. Déposez un signalement sur SignalConso ou posez une question à la répression des fraudes.

Signalez le problème (anonymement ou non) ou posez directement votre question auprès d'un agent de la DGCCRF (la répression des fraudes).

Dans tous les cas, SignalConso vous oriente et vous conseille.

3. L'entreprise et la répression des fraudes sont informées.

Si vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte l'entreprise afin de l'en informer. L'entreprise peut alors vous répondre et/ou s'améliorer, vous serez informés de son action par un email de SignalConso.

Si vous avez choisi de transmettre vos coordonnées à l'entreprise, elle pourra vous contacter directement.

Si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, une réponse individualisée vous sera adressée par mail par un agent de la DGCCRF.

4. La répression des fraudes intervient si nécessaire.

Votre signalement est enregistré dans la base de données de la DGCCRF.

Les signalements deviennent trop nombreux pour une même entreprise ? Le problème est considéré comme grave par les enquêteurs ? La répression des fraudes peut décider de surveiller ou de contrôler une entreprise grâce à votre signalement.

Plus d'infos : <https://signal.conso.gouv.fr>



Un nouveau prix de poésie pour Magali Breton !

Notre poétesse Boissisienne Magali BRETON, dans la continuité des distinctions obtenues précédemment dont le 1er prix Europoésie UNICEF 2022, vient de remporter parmi les plus prestigieuses récompenses, le grand prix de poésie amoureuse décerné par la Société des Poètes et Artistes de France (S.P.A.F.) pour son sonnet «Des poèmes d'amour».

Voici un petit message reçu de sa part :

«Invitée à Annecy où se tenait du 22 au 24 septembre le congrès de la S.P.A.F. j'ai pu rencontrer de nombreux artistes passionnés, de tous horizons. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque le président du jury a fait part de la réception de 3000 poèmes, venus de nombreux pays ! Obtenir un grand prix en poésie classique est une incroyable reconnaissance. Depuis ce nuage de bonheur, j'ai souhaité écrire un poème sur notre village, j'espère qu'il vous plaira.»

Abonnez-vous à sa page Facebook : Magali Breton Poésie [lelienparlart](#)



Ainsi s'en vont les amours

Je ne sais pourquoi ce soir
Des souvenirs émouvants
Envahissent ma mémoire
Dans Boissise-la-Bertrand

Sur les hauteurs de Beaulieu
Au cœur des bois centenaires
Me reviennent ses aveux
Comme si c'était hier

Par une route escarpée
De gais oiseaux babilleurs
Me chantent la mélodie
Qui faisait battre nos cœurs

Le long du chemin aux loups
Je perçois quelques murmures
Qui semblent parler de nous
S'échappant de sépultures

Devant mon ancienne école
Je crois revoir son sourire
Et tout mon être s'affole
Le sort veut nous réunir

Mais l'église Saint Germain
Me rappelle avec pitié
Qu'en s'enfuyant un matin
La belle m'a oublié

J'échoue sur les bords de Seine
Où les vives eaux frémissent
Je veux y noyer ma peine
Mon amnésie, mon supplice

Les péniches tour à tour
Se meurent à l'horizon
Ainsi s'en vont les amours
Sans nous rendre la raison

Bienvenue à L'association «As en Danse»

L'association «As en Danse» vous attend chaque mercredi soir à 20h pour un cours de Zouk Brésilien spécial débutant.

Les cours ont lieu dans la superbe salle « La Recellerie » à Boissise-la-Bertrand.

Laissez-vous tenter par un cours d'essai gratuit, vous verrez l'essayer c'est l'adopter!

Seul.e ou en couple, venez nous rejoindre pour une année pleine de surprises (soirées, stages...). Ambiance conviviale et délirante garantie.

Les cours ont commencé le 13 septembre mais il est encore temps d'intégrer la fine équipe.



Le Zouk Brésilien est une danse à deux qui a pour origine la lambada. Elle présente l'avantage de se danser sur tous les styles de musique et laisse une grande place à l'imagination et au lâcher prise. Elle n'a rien à voir avec le zouk antillais.

Notre professeur Patrick, diplômé de l'école de danse DBAC d'Alex de Carvalho, saura vous transmettre sa passion avec humilité et bienveillance.

Il est accompagné de sa partenaire la gracieuse Anna pour nous enseigner les ficelles de son art.

La création de cette nouvelle association est aujourd'hui le symbole de notre passion commune pour les danses à deux et de notre amitié.

Nous vous attendons nombreux.ses pour écrire cette toute nouvelle histoire, pourvu qu'elle soit magique.



A très vite.

Julia et Stéphanie, fondatrices d'As en Danse

Cours les mercredis dès 20h00 à la Recellerie :

20h00 - 21h00 cours débutant

21h00 - 21h30 pratique dansante

Pour plus d'infos : as.en.danse77@gmail.com

Page Facebook : As en Danse

NOUVEAU
NIVEAU DÉBUTANT

ZOUK BRÉSILIEN

Tous les mercredis à 20h
À Boissise-la-Bertrand
20h-21h cours débutant
21h-21h30 pratique dansante

DÉBUT DES COURS LE 13 SEPTEMBRE

Ouvert à tous que vous soyez seul ou en couple

LIEU des cours : Salle de la RECELLERIE 6, rue François Rollin 77350 BOISSISE-LA-BERTRAND
INFOS : as.en.danse77@gmail.com

Demo :)



Forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le samedi 9 septembre. La mairie était présente pour répondre à vos questions et vous informer des prochaines manifestations. Un retour en images des différents évènements de l'année étaient exposés et un diaporama présentait les différentes actions réalisées par chaque association.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle association de danse de Zouk Brésilien « As en danse » qui s'est jointe aux autres stands.

Des démonstrations de danses ont ponctué l'après-midi.

Une belle journée de rencontres et d'échanges qui s'est achevée par le verre de l'amitié.

Un grand merci à toutes les associations présentes à cet événement de rentrée et à leur engagement dans la vie de la commune. Nous remercions également toutes les personnes qui se sont déplacées.

Rendez-vous l'année prochaine !



Six collégiens s'envolent à bord du Cessna 172

Suite à un ensemble de formations théoriques et d'exercices sur simulateur, organisée par l'association Aéro-Simu Junior 77 en collaboration avec le Principal M. LAGIER, la Principale adjointe Mme CATINOT et un professeur de sciences physiques M. N'ZOUTANI, six élèves du collège la grange du bois à Savigny le Temple (groupe composé de 2 garçons et 4 filles) se sont vus offrir une chance unique. Ces élèves, ayant brillamment passé trois tests, ont décollé le 30 juin à bord d'un Cessna 172.

Pour ces élèves de troisième, c'était une première plongée concrète dans le monde fascinant de l'aéronautique. Sous l'égide de M. Naquirane KICHENASSAMY, ils ont pu mettre à l'épreuve leurs savoirs théoriques, notamment durant la visite pré-vol, mettant en lumière l'importance cruciale de la sécurité. Chaque session de vol accueillait deux élèves, accompagnés alternativement par le Principal M. LAGIER, la Principale adjointe Mme CATINOT et le professeur de sciences physiques, M. N'ZOUTANI. Durant leur trajet, leur attention était rivée sur les actions du pilote.

Décollant de Melun-Villaroche, ils ont eu le privilège de survoler les majestueux châteaux de Vaux-le-Vicomte et de Fontainebleau. Entre les émotions et quelques turbulences, l'expérience a été riche en sensations. À noter, lors d'un vol, Mme CATINOT a même pris les commandes, démontrant quelques manoeuvres. Tous sont rentrés avec de précieux souvenirs, et certains avec de magnifiques photos des châteaux vus d'en haut.

Ce projet visait à introduire les élèves au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et à les sensibiliser aux opportunités de carrières dans l'aéronautique post-bac.

Les responsables du collège, enchantés par cette initiative, ont exprimé leur gratitude à M. KICHENASSAMY et à l'association Aéro-Simu Junior 77. Cette dernière, enthousiaste, envisage de renouveler l'expérience l'année prochaine et d'étendre cette collaboration à d'autres établissements, cherchant à inspirer encore plus de jeunes, tout en mettant en avant les réalisations des jeunes filles.



Créa'Kids

C'est reparti pour les activités de loisirs créatifs avec Créa'Kids !

Notre premier atelier de l'année a accueilli quelques nouveaux adhérents qui ont rejoint notre association.

Voici donc les belles oeuvres d'art de nos petits créateurs : un tableau peint à l'aide d'éponges et de belles couleurs. Puis des animaux en «tangrams» ont été collés pour un magnifique résultat. Les enfants ont dévoilé tous leurs talents dans une joyeuse mais studieuse ambiance.



Comité des fêtes



Stand bonbons et gâteaux
Dansez avec DJ Loïc
Concours du plus horrible déguisement.

Mardi 31
 octobre
 2023
 de 17h à 20h
 Salle de la Recellerie

Soirée
 d'initiation
 à l'oenologie



Samedi 18
 novembre 2023

Salle de la Recellerie – 20 h
 Places limitées à réserver avant le 16 octobre
 Renseignements 06 01 27 15 90

Rentrée association Sports-Loisirs 2023 / 2024

Beaucoup de monde au **Forum des associations** qui se tenait à la **Recellerie le Samedi 9 Septembre** et de ce fait notre **association Sports-Loisirs** présente sur les lieux, a rencontré un franc succès puisqu'elle a enregistré, au seuil de cette nouvelle année sportive ... **92 inscriptions** !

Si le maximum des anciens a répondu d'office « présent » 14 nouveaux adhérents, Boissisiens depuis peu, ont rejoint avec entrain et détermination notre association.

Rappelons tout de même l'historique de « Sports-Loisirs » : elle fut créée il y a 31 ans avec des sections multi sports et se consacre depuis 23 ans à son activité gymnastique. **Elle est rattachée à la FFEPGV (Fédération française d'Éducation physique et de Gym. volontaire)** et celle-ci lui a octroyé en 2019 la médaille FFEPGV.

Cela ne doit guère nous étonner vu l'éventail et le sérieux des cours offerts :

4 séances hebdomadaires d'une heure : toutes peuvent être suivies au cours de la même semaine.

- Lundi : 18h30 : Cardio, Stretching, renforcement musculaire avec Clarisse.
- Mardi : 18h45 : Fitness, renforcement musculaire avec Valérie.
- Mercredi : 10h30 : gym douce (yoga niveau1, Pilate et stretching avec Clarisse.
- Jeudi : 19h00 : Zumba avec Clarisse.

Les cours sont ouverts à tous : adaptés à tous les niveaux et à toutes les générations. Ils sont conduits par nos 2 dynamiques animatrices : Valérie et Clarisse toujours très professionnelles.

Aussi, tous les adhérents attendaient avec impatience la reprise des cours en ce lundi 18 septembre à 18h30 : chacun ayant à cœur d'entretenir au mieux sa forme dans la bonne humeur et la convivialité... Bien sûr !

L'Association Sports-Loisirs : un lieu et un moment important dans la vie de notre petite commune.

Bonne année sportive à tous nos adhérents !

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOISSISE LA BERTRAND

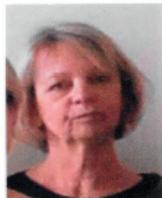
le Bureau 2023



Lundi soir 18h30 Clarisse
Mardi soir 18h45 Valérie
Mercredi matin 10h30 Clarisse
Jeudi soir 19h00 Clarisse



Brigitte
MICHALLET
présidente



Annie
SIROLLI
vice-présidente



Isabelle
CAMINADE
trésorière



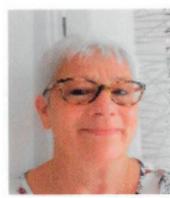
Annie
PRIGOT
secrétaire



Dominique
LAMBERT
Secrétaire



Josseline
GOUGNOT
matériel



Christine
SACCO
Matériel



Armelle
SAVEROT
Membre

Balade familiale autour de Boissise

Parents et enfants de Boissise, le CDA et la Mairie vous invitent à faire le tour de notre village lors de l'inauguration du circuit : « Balade familiale autour de Boissise » le 19 novembre.

Accessible à tous, petits et grands, venez découvrir anecdotes et curiosités propres à notre charmant village. Cette promenade sera conclue par un pot de l'amitié.

Rendez-vous devant la mairie le 19 novembre à 9h45 (départ prévu 10h00).

Mon Plan Rénov'

L'Agglomération accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation thermique

Depuis novembre 2022, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine propose un dispositif de conseils gratuits et d'aides financières pour la rénovation énergétique des logements sur les vingt communes de son territoire. Elle lance une campagne de communication pour mieux faire connaître le dispositif.

Trois conseillers sont à la disposition des propriétaires, occupants ou bailleurs, individuel ou en copropriété, qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique. Ces conseillers FRANCE RENOV proposent un accompagnement gratuit, neutre et objectif, sur les plans techniques, administratifs et financiers : identifier les solutions techniques les plus adaptées à chaque logement et budget, interpréter les devis fournis par les entreprises, indiquer les aides financières possibles et monter les plans de financement.

Les rendez-vous se font par téléphone ou en présentiel. Les conseillers peuvent également se déplacer.

En fonction des revenus du porteur de projet, de la nature des travaux ou de l'ancienneté du logement, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine complète les subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Ma Prime Rénov') avec ses propres aides financières.

Ce service direct aux habitants du territoire de Melun Val de Seine vise à encourager et accélérer la rénovation énergétique du parc de logements privés. Il est le fruit d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et le Département de Seine-et-Marne signé en décembre 2022.

Prenez rendez-vous avec un conseiller sur le site www.melunvaldeSeine.fr ou par téléphone au 01 64 98 11 79.



Événements à venir ...

Novembre 2023

- **Le samedi 11 novembre 2023**
Cérémonie du 11 novembre
à partir de 12h00, monument aux morts
- **Le samedi 18 novembre 2023**
Soirée d'initiation à l'oenologie
à partir de 20h00, salle de la Recellerie
sur réservation au 06.01.27.15.90
- **Le dimanche 19 novembre 2023**
Balade familiale autour de Boissise
RDV à 9h45, parking de la Recellerie



Décembre 2023

- **Le dimanche 10 décembre 2023**
Noël des enfants
à partir de 14h30, salle de la Recellerie
- **Le samedi 16 décembre 2023**
Repas des seniors
à partir de 12h00, salle de la Recellerie